MIGRINTER
Migrations internationales, espaces et sociétés

Université de Poitiers

Projet scientifique

2022 - 2027

UMR 7301 Migrinter

Migrations internationales espaces et sociétés

Structure et logique

Le projet scientifique relatif à la période 2022 - 2027, a été élaboré pour fédérer les travaux individuels des membres du laboratoire mais aussi poursuivre une dynamique collective et pluridisciplinaire de recherche. La problématique générale a été guidée par la volonté d'asseoir la lisibilité de Migrinter dans le champ des études migratoires, notamment par des approches s'intéressant à la spatialisation des migrations internationales. L'objectif n'est pas pour autant d'effacer la diversité disciplinaire de l'équipe, mais au contraire d'en tirer parti pour dégager un cadre d'analyse à la fois pluriel et cohérent.

Lors de l'assemblée générale de juin 2020 et des réunions préparatoires au projet, l'unité a fait le choix de restructurer en partie le projet en procédant d'une part à une actualisation – et parfois à une simplification – du contenu et d'autre part à une réorganisation des trois axes. Ainsi le projet commence par l'axe « Mobilités, ancrages et dynamiques spatiales » (anciennement axe 2) qui s'inscrit dans la continuité des travaux historiques de Migrinter. Avec une focalisation sur les échelles spatiales et temporelles des mobilités, cet axe s'est également consolidé autour des problématiques relatives aux dynamiques migratoires dans les espaces ruraux et aux questions articulant migrations et dimensions environnementales. L'axe 2 reprend l'ancien axe 3 avec le même intitulé « Normes en migration et migrations des normes ». Il continue de mettre en avant la question des normes (juridiques, sociales, mais aussi des catégories statistiques), de leur production (par les politiques et les acteur·rice·s sociaux·ales), de leur exercice ou contournement (pratiques administratives et judiciaires), et ce depuis les institutions internationales, les États, jusqu'aux migrant·e·s sans oublier les acteur·rice·s de la société civile. La problématique de l'axe permet également de renforcer l'intérêt des approches localisées, et d'interroger les tensions entre autonomie et contraintes des acteur·rice·s. Enfin l'axe 3, nouveau par rapport au précédent contrat, s'inscrit dans une dynamique d'affirmation, au sein du laboratoire, d'une expertise relative aux enjeux des représentations des migrations. L'émergence de cet axe s'appuie sur le renouvellement d'une partie de l'axe 1 du précédent projet, interrogeant les canaux de mise en visibilité de l'expérience migratoire. Il s'inscrit dans une tradition ancienne au sein du laboratoire d'exploration des phénomènes migratoires à travers les outils cartographiques, et plus largement, à travers les images. Comme un socle commun de réflexions et de travaux, il s'articule avec les deux autres axes en questionnant les matériaux qui se transforment au fur et à mesure de la démarche de recherche : des matériaux empiriques que nous recueillons, aux matériaux analytiques que nous produisons et diffusons.

Les dimensions intersectionnelle et post-coloniale

Avant d'en venir à la présentation des trois axes, il nous importe de prendre en considération deux approches théoriques : l'intersectionnalité et les études poscoloniales. Ces deux approches sont particulièrement pertinentes pour l'études des migrations internationales, et s'illustrent comme des sources d'inspiration qui peuvent être envisagées comme des filtres d'analyse pour différents points des trois axes du projet.

Les travaux sur le genre ont pris une place importante au sein du laboratoire[1], liée aux réflexions désormais anciennes croisant les épistémologies féministes et les études migratoires (Cossée et *al*., 2012). Ces travaux montrent comment les rapports sociaux de genre, contribuent à façonner des expériences migratoires spécifiques. Ils soulignent la pertinence de l'approche intersectionnelle qui invite à penser la multidimensionnalité des subjectivités et des positions sociales – selon le genre, la sexualité, la classe, la race, l'âge, mais aussi la religion, l'engagement ou encore la santé – et les interactions entre les rapports de domination associés (Bilge, 2010 ; Fassa et *al*., 2006). Toujours relatives aux contextes et aux échelles d'observation, ces positions sociales sont particulièrement sensibles au changement de contexte, et donc particulièrement pertinente à analyser dans l'étude des processus migratoires. De plus en plus présente au sein de ce champ d'étude, cette approche intersectionnelle peut permettre de comprendre la complexité et le caractère changeant des liens entre les processus d'ascension ou déclin social, de racialisation, de vulnérabilité ou encore d'oppression liée au genre. Poursuivre dans ce projet une attention aux multiples dimensions des subjectivités et du social, contribuera à reconsidérer sous de nouveaux

[1] Co-organisation des journées d'études « Le genre de la frontière », les 26 et 27 novembre 2020, dans le cadre du programme GEMIFRO : Genre, Migrations Frontières par l'Institut Convergences Migrations, le GTM-CRESPPA Paris et MIGRINTER (Université de Poitiers).

angles certains objets, comme les politiques migratoires (Bonjour et Chauvin, 2018). Cette réflexion est également présente dans l'émergence des travaux sur les migrations dites « privilégiées », soulignant le caractère fragile et ambivalent du privilège occidental par exemple (Le Renard, 2019). Cette approche nourrit par ailleurs les réflexions à poursuivre sur la position du·de la chercheur·e au sein des enquêtes sur les migrations (Quashie, 2020).

De son côté, le terme « postcolonial », sujet parfois à de vifs débats, permet d'approfondir l'étude de phénomènes migratoires contemporains. Relevant d'un indicateur à la fois géographique[2] et chronologique[3], il permet d'appréhender l'héritage des colonisations et des empires européens modernes et contemporains sur les espaces et les champs migratoires actuels. Il questionne ainsi les pratiques des migrant·e·s au prisme des continuités et des ruptures, entre le moment colonial et le présent postcolonial. Il permet aussi de saisir l'historicité de flux ayant contribué à la formation de « couples migratoires »[4]. Par ailleurs, les études postcoloniales développées depuis les années 1980 aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Inde (Brisson, 2018), constituent une source de réflexion utile pour interroger l'héritage du moment colonial sur les sociétés contemporaines. Inspirés par l'ouvrage fondateur d'Edward Saïd (1978), ces travaux ont en commun des pratiques et méthodes[5] ainsi que des enjeux[6], propices à la réflexivité des recherches sur les migrations. Les études postcoloniales peuvent ainsi conduire à interroger la continuité entre la condition colonisée et la condition immigrée (Blanchard et Bancel, 1998), même s'il convient d'en confronter les résultats aux réserves, sinon aux critiques, que la réception de ces études a déjà suscité en France depuis deux décennies (Sibeud, 2004 ; Bayart, 2010). Leur focalisation sur la seule dimension postcoloniale notamment, est loin de faire consensus, notamment en ce qui concerne l'étude de l'immigration (Wihtol de Weden, 2010 ; Boubeker, 2010). Il s'agit ainsi de contribuer à mieux saisir la complexité des problématiques migratoires présentes, en questionnant le poids du legs colonial, qu'il soit conceptuel ou pratique, dans les politiques de gestion des flux postcoloniaux[7]. Il est aussi question d'interroger cet héritage colonial dans les représentations sociales des immigré·e·s, et l'influence de celles-ci sur leur accueil au sein des anciennes métropoles, au prisme des débats récurrents sur « l'insertion », « l'intégration » ou « l'assimilation ». Il convient enfin d'explorer les ressorts des identités postcoloniales parfois attribuées aux descendants d'immigré·e·s, afin de faire la part des choses entre des entités individuelles forcément complexes, qui sont loin de se réduire à cette dimension postcoloniale et ne s'y réfèrent d'ailleurs pas forcément, et les éventuelles revendications sinon les stratégies de mobilisation catégorielle, à des fins militantes et politiques.

Positionnements méthodologiques

Migrinter continue de promouvoir un dialogue entre les méthodes quantitatives et qualitatives autour d'un objet commun : les pratiques des acteur·rice·s de la migration. Les recherches s'appuient sur un large corpus pluridisciplinaire alliant instruments statistiques ou cartographiques, grandes enquêtes ou sources administratives, enquêtes ethnographiques et corpus juridiques. Les membres du laboratoire mènent des recherches tant dans des contextes européens qu'extra-européens : l'Union européenne et ses pays voisins, l'Afrique du nord et subsaharienne, le Moyen Orient, l'Amérique latine. La richesse des données produites dans ces différents espaces migratoires nous permet d'approfondir des questions épistémologiques et notamment la place de la comparaison, qui est à la base de la production des savoirs sur les migrations internationales. De ce fait, la mise en comparaison s'articulera sur une posture réflexive qui reconnaît que les connaissances sont produites à partir de points de vue situés.

Étant donné les tensions parfois existantes au sein des espaces migratoires, la question de l'accès aux lieux ou aux personnes se pose. S'engager dans une organisation en tant que bénévole ou

---

[2] Les pays autrefois colonisés par les nations européennes et les liens qui perdurent entre eux après les décolonisations.

[3] Soit les périodes qui suivent les indépendances.

[4] Tels ceux qui relient la France et les pays du Maghreb – attestés, par exemple, par l'importance de l'immigration algérienne en France (Blanchard, 2018), ou par les migrations saisonnières de retraités français vers le Maroc (Le Bigot, 2017).

[5] Analyser les représentations et discours coloniaux, et leur dimension performative.

[6] Remettre en cause la centralité du discours occidental, le « provincialiser » afin d'en questionner l'universalisme (Chakrabarty, 2009).

[7] Par exemple dans la pensée et les pratiques sécuritaires ciblant, depuis la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962), les populations immigrées (Rigouste, 2009).

associé·e, établir des collaborations et des partenariats étroits avec des associations travaillant auprès des migrant·e·s peuvent faire parties des dispositifs de recueil des matériaux empiriques mais aussi procurer une légitimité aux démarches entreprises sur les terrains. Ces implications peuvent aussi conduire à défendre des idées relatives aux progrès des situations étudiées, tout en réfléchissant au sens des actions de recherche menées auprès des différentes organisations et des migrant·e·s, et ce avec l'ensemble des acteur·rice·s. En pratique, cela se traduit par la mise en place d'études (rapports, mémoires, etc.) et de recherches doctorales (contrat CIFRE) visant à améliorer la situation des personnes migrantes ; la mise en place d'ateliers qui permet autant d'alimenter les recherches que de faire évoluer les actions auprès des migrant·e·s ; l'élaboration de diagnostics sur des pratiques ou des situations relatives à des aspects de l'accueil et de la circulation des migrant·e·s (exemple : état des lieux des structures d'accueil pour les migrant·e·s sur un territoire). Ces recherches (im/a)ppliquées interrogent les processus migratoires à travers les tensions substantielles qui existent entre mobilité, ancrage et engagement. Plus largement, il s'agit d'engager de manière plus frontale les questions d'éthique dans les études migratoires.

❖ Axe 1 - Mobilités, ancrages et dynamiques spatiales

L'axe 1, dont la thématique centrale porte sur l'articulation entre les pratiques de mobilité (ou de maintien de liens à distance) et les lieux d'ancrage qui définissent l'espace migratoire, s'inscrit dans la continuité scientifique du précédent projet. Les initiatives de recherche et les réflexions conceptuelles engagées autour de la dialectique mobilité/ancrage encouragent la poursuite des travaux sur cet objet d'étude. Il s'agit d'éclairer la dynamique des espaces de vie en qualifiant les lieux qui les composent et les mobilités qui les connectent, et en portant une attention particulière au contenu social des pratiques qui fondent les dynamiques d'ancrages et de mobilités.

L'objectif des recherches de cet axe est de mettre au jour les modalités des transformations des espaces par les migrant·e·s, et les dynamiques spatiales issues de ces transformations, en considérant l'acteur·rice ou le collectif migrant comme « des analyseurs pertinents du changement » spatial (Tarrius, 1992). En miroir, il sera aussi question de spatialiser les effets des cadres - parfois contraignants ou au contraire facilitants - de la mobilité qui révèlent des mécanismes d'accueil et/ou de rejet des migrant·e·s. Toujours dans une approche multiscalaire (croisement des échelles géographiques, sociales et temporelles) qui structure ces dynamiques, les terrains poursuivis ou en phase de projet, couvrent une diversité de types d'espaces qui permettent d'envisager la complémentarité des territoires traversés et investis par les migrant·e·s (urbain et rural, national et international).

De manière innovante, le présent projet propose, tout en poursuivant l'étude de ces changements dans les espaces urbains qui constituent le socle de Migrinter, de développer l'exploration de ces dynamiques dans des espaces moins observés par les études migratoires : les territoires ruraux peu denses, et ce dans différentes région du monde. L'observation et l'analyse des pratiques des migrant·e·s à la lumière des contextes socio-spatiaux dans lesquels elles s'inscrivent permettent de mieux comprendre les liens qui se tissent entre ces présences migrantes, les transformations des territoires et leur dynamique spatiale (effets des mobilités et des installations sur les dynamiques de peuplement en contexte urbain comme rural, fabrique et maintien de lieux spécifiques comme les marges, etc.). Enfin, toujours dans la continuité des réflexions sur la compréhension du processus migratoire, l'équipe souhaite poursuivre son questionnement pluridisciplinaire sur les dynamiques qui délimitent l'espace et le temps de la migration : le parcours, l'installation, et la mise en lien des espaces et des lieux de la migration par le biais de dynamiques transnationales voire translocales et/ou de systèmes de lieux. Cela mobilise les compétences disciplinaires croisées qui font la force du laboratoire.

(Re)configurations des espaces de la migration

La mise en perspective du temps du trajet et celui de l'installation des migrant·e·s permet de s'émanciper d'une vision binaire de la migration et de déceler toute la complexité des trajectoires migratoires en fonction des lieux, des rencontres, des opportunités ou encore des contraintes. Ainsi, les moments du trajet et de l'installation ne s'opposent pas, mais s'articulent. Cette approche croisée des temps et des lieux de la migration permet d'appréhender ce qui fonde les dynamiques migratoires et de les envisager sous de nouveaux prismes d'analyse, en particulier celui du caractère dynamique des mobilités qui sont en constante (re)configuration selon les territoires traversés, les événements vécus, etc. Ces routes et ces lieux en redéfinition sont considérés comme

des vecteurs de nouvelles territorialités migrantes, parfois de réactivation de trajectoires migratoires plus anciennes. Dans tous les cas, les routes et les lieux de la migration sont envisagés dans cet axe, en relation étroite avec les conditions géographiques, sociales, juridiques et économiques qui peuvent les définir, et qui peuvent agir sur les temporalités de la migration (allongement des durées du transit, etc.)

- Parcours migratoires : des routes et des lieux

La réflexion pluridisciplinaire menée au sein de Migrinter a appelé à un dépassement des cadres d'analyse fondés sur les entités étatiques pour mieux appréhender les expériences de circulation. C'est ainsi que les notions de *routes* et de *lieux* sont apparues indissociables pour appréhender l'ensemble du parcours migratoire au détriment d'une analyse s'appuyant sur les découpages des États nations. Comment se construisent les parcours migratoires et les lieux de la migration ? Selon quelle focale géographique doit-on les observer ? La *route* permet de considérer comme un « tout » des espaces régionaux de circulation, telle l'entité Sahel-Maghreb ou encore les circulations du Proche-Orient vers l'Europe. Elle se prête, enfin, à une approche empirique et située des configurations labiles des circulations et des lieux. *Routes* et *lieux* permettent d'entrer au cœur du parcours migratoire, d'en comprendre les modalités et les processus sociaux, spatiaux ou encore économiques qui les définissent. L'articulation de ces deux échelles d'analyse documente de façon contextualisée et empirique le rapport entre mobilité et ancrage et les dynamiques spatiales qui le construisent. Ainsi, les travaux menés porteront une attention aux expériences et aux savoir-faire acquis par les personnes migrantes mais aussi aux contextes dans lesquels s'inscrivent les mobilités.

Les lieux du parcours migratoire appellent à une analyse fine des processus d'installation, des lieux de transit, des étapes et des raisons du transit comme à une prise en compte des cadres et des contextes locaux dans lesquels s'établissent ces installations (comme les lieux de la frontière, abordés dans l'axe 2). Sans négliger la dimension contraignante que peuvent revêtir les lieux, ils sont avant tout ici considérés comme des lieux ressources pour les migrant·e·s dans la poursuite de leurs parcours migratoires. Parmi ces lieux, une attention spécifique est portée, notamment par plusieurs thèses en cours, aux lieux de vie précaires/éphémères (squats, bidonvilles, centres de rétention, camps de réfugié·e·s, lieux de culte, etc.) à partir desquels se développe un faisceau de sociabilités et de réseaux dans l'environnement/espace de vie immédiat de l'individu. L'observation du lieu, replacé dans l'ensemble de la trajectoire de l'individu, permettra ainsi de repérer les ruptures et les continuités dans le parcours (professionnel, résidentiel, social) et de dépasser une appréhension uniquement spatiale du parcours migratoire. Les travaux menés poursuivront la prise en compte de l'évolution sociale et spatiale de ces lieux de vie permettant une ouverture aux *effets d'échelle et de contexte*. C'est donc dans la compréhension de l'articulation de ces lieux et de la manière dont ils contribuent à la construction de ces routes que l'équipe situe sa réflexion en observant finement ce qui dans les lieux de la migration conditionne – ou non – les (im)mobilités des personnes, en termes de facteurs sociaux, économiques, politiques, juridiques ou encore religieux.

- Les inégalités au cœur des dynamiques migratoires

L'articulation des routes et des lieux pour mieux comprendre comment se (re)définit le parcours migratoire a ouvert une nouvelle dimension d'analyse croisée des trajectoires migratoires, celle du caractère inégalitaire des migrations. Les récents recrutements ont permis à l'équipe de diversifier les objets et les profils de migrant·e·s étudiés (personnes retraitées, *routard·e·s*[8], *woofeur·euse·s*[9], migrant·e·s d'aménité, agriculteur·rice·s, etc.), permettant ainsi une réflexion sur la mise en miroir de ces différentes populations d'étude, de leurs pratiques et de leurs conditions pour migrer.

Une partie des travaux se consacrera à analyser les dynamiques en jeu dans la production de parcours migratoires différenciés et dans la structuration des inégalités en migration. Quelles sont les dynamiques qui structurent les inégalités en migration ? Quelles logiques sous-tendent des

[8] Ou backpackers : le terme désigne des voyageur·euse·s qui se distinguent des autres touristes par le caractère autonome, économique, itinérant et de longue durée de leur voyage. Généralement jeunes, ces voyageur·euse·s combinent souvent loisirs et travail au cours de leur mobilité, ce qui rend leur appartenance aux catégories de tourisme ou de migration ambiguë.

[9] Les *woofeurs* sont des bénévoles (internationaux) qui vont dans les fermes biologiques, aident les agriculteur·rice·s moyennant le gîte et le couvert.

parcours migratoires différenciés ? Au regard des contraintes, discriminations voire injustices auxquels font face certains migrants, et des opportunités, « privilèges » dont bénéficient d'autres migrants, l'objectif est de mieux comprendre les facteurs qui fabriquent des migrations dites « privilégiées » et d'autres dites « contraintes ». Approcher cette fabrique des inégalités par la route et les lieux permet d'envisager également le caractère fluctuant de situations de contraintes et/ou de privilèges tout en considérant une diversité de facteurs. Ceux-ci peuvent influencer le projet et le parcours migratoire, que ces facteurs soient liés à des ressources individuelles et collectives dont sont doté·e·s – ou non – les migrant·e·s ou à des contextes pensés ici comme pourvoyeurs d'opportunités et/ou producteurs d'obstacles.

Au-delà de l'étude du rôle des dynamiques inégalitaires dans les parcours migratoires, il s'agit également d'analyser leurs effets sur l'espace et les lieux de la migration et de les considérer comme productrices d'espaces. Les logiques migratoires convoquent un certain nombre d'acteur·rice·s (agent·e·s et opérateur·rice·s de la gestion des migrations, associatif·ve·s, religieux·ses, citoyen·ne·s, mais aussi agences de recrutement, etc.) qui accompagnent, encadrent voire orientent les migrations. Par leurs décisions, leurs entraves ou leurs soutiens, des dynamiques spatiales se mettent en œuvre : logiques de régulation des installations des migrant·e·s sur les territoires, logiques d'attractivité économiques et professionnelles, logiques d'(in)hospitalités qui façonnent des territoires accueillants ou hostiles à la présence des migrant·e·s. De par le rôle que jouent ces dynamiques dans les trajectoires et les installations, elles participent frontalement à la (re)construction des mobilités et à la (re)définition des lieux d'ancrage en migration.

Les migrants dans leurs environnements

Les recherches de Migrinter proposent, dans le présent projet, d'envisager les dynamiques et changements initiés par les migrant·e·s dans les espaces qu'ils·elles traversent ou dans lesquels ils·elles s'ancrent, par le prisme de l'environnement. Une lecture multiscalaire de la notion invitera à considérer la diversité des transformations opérées par les migrant·e·s en la connectant à des problématiques contemporaines en lien avec la transition environnementale. Ce faisant, la diversité des environnements investis amène à poursuivre l'élargissement des espaces pris en compte, en approfondissant notamment l'étude des espaces ruraux amorcée dans le projet précédent. C'est bien l'articulation entre la pluralité des espaces impactés par les migrant·e·s, et la manière dont ces dernier·ère·s envisagent ces changements, qui sera mise en lumière.

- Explorer les liens entre migration et environnement

Les liens entre migrations et environnement constituent un champ d'étude en développement que nous proposons d'investir, sous l'angle des transformations territoriales engendrées par des migrations liées à des changements environnementaux. L'approche multi-scalaire que nous proposons d'adopter invite à dépasser la catégorie des « migrants environnementaux » ou des « réfugiés écologiques » (El Hinnawi, 1985), pour envisager la multiplicité des liens qui unissent les migrant·e·s à leur environnement : quelle place l'environnement occupe-t-il dans le projet migratoire ? Les migrations sont-elles une adaptation localisée aux changements globaux ? Quelle(s) influence(s) ces populations ont-elles sur leurs environnements de départ, de transit et d'arrivée ? Sous quelles formes les migrant·e·s sont-ils·elles des acteur·rice·s de la transition écologique ?

Une première entrée explorera les migrations comme réponse ou adaptation à des changements globaux, comme les changements climatiques et de biodiversité. Des recherches seront menées sur les migrations qui résultent d'une volonté de s'adapter à des risques et à des situations de vulnérabilité nés de ces changements. Une attention particulière sera portée aux recompositions spatiales que ces « migrations environnementales » entraînent sur les systèmes régionaux ou locaux, que ce soit sur l'agriculture, sur le développement des périphéries urbaines, ou à travers les enjeux de planification et d'aménagement.

Une seconde entrée explorera l'hypothèse selon laquelle les migrant·e·s peuvent être des acteur·rice·s de la transition écologique. Les migrations reflètent des changements structurels que la transition appelle, en particulier dans les espaces agricoles. Par conséquent, nous considérons les migrations comme une entrée synthétique pour étudier des phénomènes liés au processus de transition (décapitalisation, downshifting –« retrogradation » – et changement des modes de vie, innovations techniques et organisationnelles, recomposition des réseaux commerciaux, etc). Que

ce soit à travers les lifestyle migrations (migrations d'aménité) ou les installations précaires voire temporaires (saisonnier·ère·s), le présent projet entend analyser les mécanismes par lesquels les migrations participent à un processus d'écologisation des pratiques. Les migrations peuvent par exemple initier une dynamique d'entrepreneuriat agricole sous des formes écologiques (Mormont, 2008) ou simplement être la clé de voûte du maintien de filières économiques et de services dans les espaces peu denses, et participer potentiellement à l'intégration des espaces (en particulier ruraux) au processus de transition. Il apparaît nécessaire de mieux connaître ces mouvements pour mieux les accompagner, notamment dans une perspective d'élaboration de politiques d'accueil. Cet angle de recherche amènera à révéler des inégalités voire des injustices dans les mécanismes d'installation – qui peuvent prendre la forme de rapports de domination dans le travail, dans l'accès aux ressources productives, etc. Étudier les processus de changement au prisme des migrations questionnera de manière théorique ce que peut être une « transition juste ».

Enfin, une dernière échelle de recherche, plus locale, considérera les migrant·e·s comme acteur·rice·s des transformations de leur environnement, défini comme l'endroit où l'on vit, où l'on travaille et où l'on joue (Gottlieb, 2009), donc plutôt au sens de cadre de vie. Une étude des pratiques quotidiennes et des représentations liant l'individu à son environnement local (pratiques alimentaires, de loisir, etc.) dans différents contextes migratoires (camps, autres lieux d'accueil) éclairera la capacité environnementale des migrant·e·s ; autrement dit, nous explorerons l'hypothèse selon laquelle les actions sur l'environnement local peuvent être envisagées comme une dimension du pouvoir d'agir des individus. Ce point amènera à s'interroger sur le rôle des migrations internationales dans la circulation et la diffusion de bonnes pratiques (consommation, mobilités, construction, etc.) s'inscrivant dans un processus de transition à l'échelle individuelle.

- Une diversité d'environnements investis par les migrant·e·s

L'approche environnementale amène à élargir le spectre des espaces considérés dans la migration, et à se focaliser sur les espaces ruraux. Qu'il s'agisse du rôle que les migrant·e·s peuvent jouer dans le peuplement d'espaces en déprise démographique, dans le développement économique de secteurs en crise ou encore du redéploiement actuel des dispositifs d'accueil des demandeur·euse·s d'asile, la contribution potentielle des migrations internationales à la dynamique des territoires ruraux continuera à être explorée, en privilégiant une entrée territoriale plutôt que par type de migrations. Le programme ANR CAMIGRI a mis en évidence la diversité des trajectoires qui conduisent en milieu rural et des formes de migrations internationales – de la circulation temporaire à l'ancrage permanent, de l'inscription ponctuelle aux installations pérennes – dont les conséquences sur les territoires ont été mises en exergue. Les migrant·e·s sont des acteur·rice·s important·e·s de mutations des campagnes dans plusieurs domaines : transformation des espaces résidentiels et émergence de nouveaux modes d'habiter ; systèmes agricoles dans lesquels les migrant·e·s interviennent sur les recompositions paysagères, foncières, et sur l'évolution des réseaux d'approvisionnement alimentaire ; dispositifs et initiatives d'accueil hors des grandes métropoles qui mettent en évidence la multiplicité des formes, des réseaux et des espaces de solidarité particulièrement vivants en milieu rural dans la prise en charge des demandeur·euse·s d'asile, néo-ruraux ou migrant·e·s temporaires. Ces solidarités construisent de nouvelles sociabilités locales qui transforment les sociétés et les territoires d'accueil. La mise en regard de terrains dans les nords (France, Suède, etc.) et suds (Égypte, Brésil notamment) éclairera, à travers ces trois domaines, le potentiel des actions des migrations à contribuer ou à initier des changements ruraux qui participent à l'intégration de ces espaces à la mondialisation.

Le projet continuera à étudier la transformation des environnements urbains par les migrant·e·s, dans la lignée des travaux menés par Migrinter sur l'installation de ces dernier·ère·s dans les grandes villes (villes-capitales ou villes globales). L'accumulation des connaissances empiriques sur plusieurs grandes villes des nords et des suds, souvent issue d'opérations de collecte spécifiques réalisées au cours du projet précédent, pose aujourd'hui le défi d'une articulation des sources et de la mise en regard des dynamiques du peuplement urbain observées dans différents contextes. À partir des séries d'enquêtes biographiques produites dans certaines « villes-capitales », il s'agira de (re)mobiliser la richesse de l'information existante et de proposer une lecture multi-source d'histoires ou de trajectoires de villes travaillées depuis plusieurs années par les membres de l'équipe. Cet objectif permettra de valoriser nos acquis spécifiques sur l'étude du fait urbain tout en pérennisant les échanges scientifiques structurants avec nos partenaires historiques en France (INED, IRD) et nos collègues travaillant dans/sur les pays des Suds. La dimension environnementale pourra également être abordée à partir de ce corpus en centrant l'analyse sur les modes de

production de l'urbain spécifiques ou diffusés par des populations en lien avec la mobilité au nord comme au sud.

Pratiques et socialités transfrontalières

Les analyses sur les migrations internationales font émerger de manière répétée différentes formes de spatialisation des déplacements. Le transnationalisme et les diasporas sont des objets d'étude bien établis des études migratoires dont les approches doivent cependant être renouvelées pour en saisir les diverses évolutions, tant dans leur fonctionnement que dans ce qu'elles fabriquent spatialement et socialement. Les recherches qui ont été amorcées depuis quatre ans et celles à venir cherchent à éclairer ces dynamiques évolutives, en poursuivant les réflexions par des filtres d'analyse fondamentaux, comme celui de la famille, et en portant l'intérêt scientifique à des objets ou pratiques issus des organisations transnationales et diasporiques qui contribuent pleinement à la compréhension plus globale de ces processus migratoires.

- Penser les diasporas et le transnationalisme dans leur contemporanéité

Nous proposons ainsi un retour de la réflexion sur l'objet *diaspora*, mais selon l'instabilité, le mouvement, à rebours d'une approche statique des communautés diasporiques en exil (construite sur le paradigme classique de la « racine » et donc sur le couple déracinement/enracinement). Cette nouvelle perspective repose sur un corpus divers (archives historiques, mémoires et récits autobiographiques, entretiens qualitatifs en contexte familial pluri-générationnel, etc.), et articule plusieurs échelles de temporalités : celle, relativement brève, des circulations individuelles, et celle, de plus longue durée, des circulations familiales appréhendées sur plusieurs générations. L'étude fine de ces circulations transfrontalières conduit à élaborer une *cartographie mouvante des groupes familiaux en situation de dispersion* (vs. cartographie statique des communautés en diaspora). Elle permet, ce faisant, d'interroger un ordre d'expérience, en lien avec les conditions sociales, juridiques et politiques de ces groupes durablement engagés dans des pratiques de mobilité, entre exclusion, contrainte et capacité renouvelée d'action.

Penser les diasporas et les espaces transnationaux dans leur aspect mouvant et labile, engage une réflexion parallèle sur les mécanismes qui leur permettent d'exister, se maintenir et/ou d'évoluer dans l'espace, dans le temps et dans ce qui fait sens ou ce qui fait « commun » pour les personnes concernées. Ainsi, les espaces immatériels contribuent-ils pleinement à la fédération des membres issus des diasporas et à la force de la diaspora elle-même. Ces espaces immatériels concourent aujourd'hui à la (re)production du capital diasporique et feront l'objet, au sein du laboratoire, d'une attention particulière, notamment *via* la poursuite de travaux déjà engagés sur les communautés chinoises mais aussi originaires du continent africain. Ces espaces immatériels représentent tout autant les formes de communication et d'expression que d'autres pratiques et savoir-faire « insaisissables » à première vue mais qui s'inscrivent dans des dynamiques de circulations transnationales et qui contribuent au rétablissement des identités individuelles et collectives en migration. C'est par exemple le cas des pratiques culinaires dont l'authenticité doit être questionnée au regard des logiques transnationales dans lesquelles elles s'inscrivent. L'alimentation constitue un point d'entrée toujours valide pour envisager les circulations et la construction de réseaux transnationaux. Le présent projet propose de s'en saisir en explorant des pistes méthodologiques (*selfood*s) et théoriques (justice alimentaire) innovantes.

Les dynamiques transnationales et les diasporas contribuent aussi à apporter un poids sémantique et symbolique au patrimoine des sociétés d'origine. Si des initiatives – qui doivent être soulignées – existent dans les différents pays d'installation (création d'espaces mémoriels et/ou reconnaissance des minorités dans la construction des histoires de construction nationales), ce patrimoine peine à être visibilisé dans les pays de départ qui sont tout autant concernés par ces migrations en ce sens qu'elles participent pleinement à l'histoire et à la mémoire des pays d'origine. Ces formes concrètes de patrimonialisation de l'histoire migratoire seront analysées à travers l'étude de dispositifs culturels (tels que les musées) mis en place dans les pays de départ afin de d'observer la façon dont ils modèlent les représentations des espaces migratoires.

- La « famille transnationale » en question : le rôle des familles à distance dans les dynamiques migratoires.

Le rôle de la famille dans la construction des espaces transnationaux a été une porte d'entrée fondamentale et une clé de lecture essentielle dans les recherches menées au cours des quatre dernières années à Migrinter. Cette dimension a notamment été abordée par les divers travaux

mobilisant une trame biographique pour situer les expériences migratoires individuelles. Aborder la question migratoire sous l'angle de la parenté enrichit considérablement les études sur les dynamiques transnationales, et l'équipe souhaite poursuivre cette approche dans ses futurs travaux.

La famille est ici appréhendée comme une institution migratoire méso-sociale au sein de laquelle se dessinent des stratégies multi-situées à la fois éducationnelles, économiques ou culturelles. Cette approche aborde la famille comme unité d'analyse des pratiques migratoires et complète une analyse en termes d'espace social au sein duquel se font et de défont les hiérarchies entre membres d'une même famille (genre, cycle de vie). Les familles transnationales organisent la présence des jeunes selon les opportunités qui leur sont offertes « ici-et là-bas » et favorisent de fréquentes circulations spatiales entre deux ou plusieurs pôles résidentiels. Ainsi, les travaux portant sur la réversibilité et/ou la réactivation de filières migratoires anciennes étudient ces mêmes mobilités des jeunes issus des migrations, mais aussi celles de plusieurs générations qui bénéficient d'une transmission de savoir-faire et d'imaginaires mythifiant la migration.

Inversement, les migrations façonnent de nouvelles formes familiales qui s'accommodent des différents contextes économiques, culturels, sociaux et juridiques. Les relations entre les membres d'une même famille s'adaptent tant aux cycles de vie individuel et familial qu'aux phases migratoires ; elles varient tant selon les rapports affectifs qu'économiques unissant les uns et les autres. De ce fait, les configurations familiales migrantes sont multiples et réversibles tant pour ce qui concerne la cohabitation entre les parents et les enfants qu'entre les ascendants et les collatéraux. Pour expliquer ces différentes déclinaisons que la famille transnationale peut assumer, il faut saisir les ré-interprétations et les ré-adaptations opérées par les sujets des règles de filiation, de mariage et de résidence. Ce processus en œuvre dans les familles transnationales nous invite à nous distancier d'une vision qui considère la famille nucléaire, avec une résidence néolocale, comme étant la référence et/ou le modèle auquel les migrants et les migrantes aspirent.

❖ Axe 2 - Normes en migration et migrations des normes

Mobilisant des processus normatifs, les États-nations règlementent l'accès et l'établissement des personnes étrangères sur leurs territoires et participent à la construction de divers statuts juridiques. Caractérisé par la dimension juridico-discriminatoire qu'il établit entre national et étranger, le droit des étranger·ère·s est particulièrement politisé, complexe et mouvant. Les normes juridiques et administratives de la migration laissent souvent des marges de manœuvre et d'arbitraire aux autorités chargées de leur interprétation et de leur application, ce qui engendre bien souvent diverses formes d'insécurité pour les migrant·e·s concerné·e·s. En ne se conformant pas aux règles juridiques durant leurs parcours, les migrant·e·s s'adaptent ou contournent les législations. Par ailleurs certaines catégories de migrant·e·s « privilégié·e·s » sont avantagés pour leurs mobilités et leurs installations dans les pays qu'ils·elles choisissent. Ces inégalités questionnent les logiques politiques et les morales sous-jacentes aux dynamiques législatives liées aux migrations internationales.

Dans la continuité du contrat précédent, l'étude de ces interactions, contradictions et inégalités structure les différents contenus proposés dans cet axe : une première partie s'intéresse à la production et à l'application des normes et des catégories en migration, et ce à différentes échelles. L'objectif est d'analyser les conséquences de ces processus normatifs et les interactions entre acteur·rice·s qui en découlent : évitements, contestations ou adaptations tant de la part des migrant·e·s que d'autres acteur·rice·s. Une seconde partie se penche sur la dynamique des espaces, leurs productions voire leurs évolutions, à partir des corpus normatifs et des pratiques des personnes migrantes.

Production-application et interprétation des normes

La question de la production, de l'interprétation et de l'application des normes juridiques et administratives en matière de migration ainsi que les impacts et les répercussions qui y sont associés, doit être envisagée comme un processus dynamique qui touche des acteur·rice·s aux intérêts divergents voire antagoniques (organisations interétatiques, États, collectivités territoriales, organisations internationales, migrant·e·s, acteur·rice·s associatif·ve·s, groupes opérant en dehors des cadres législatifs ou criminels, citoyen·nes·s, etc.).

Sans oublier les échelles internationales ou étatiques d'où émergent les normes émergent, nous nous intéressons davantage aux différentes interactions et logiques qui se déclinent à une échelle locale. Le traitement des catégories juridiques des migrant·e·s dont certaines sont créées pour renforcer la protection des plus vulnérables, semble néanmoins accroitre la dimension répressive des politiques migratoires et engendre davantage de vulnérabilité dans les parcours. À l'opposé de cette dimension, de nouvelles formes de migrations sont favorisées questionnant parfois les héritages des colonisations et des empires européens modernes et contemporains. Enfin, les contraintes normatives conduisent à l'adoption de nouvelles stratégies par les acteur·rice·s concerné·e·s et produisent diverses mobilisations alliant migrant·e·s et/ou non-migrant·e·s.

- La prédominance progressive de l'échelle locale de la gouvernance des migrations

Dans un contexte de décentralisation et de délégation des responsabilités publiques, l'échelle locale doit être prise en compte pour analyser la mise en œuvre des diverses politiques de gouvernance des migrations. Ces dernières mettent en concurrence et/ou en contradiction des acteur·rice·s public·que·s et privé·e·s chargé·e·s de gérer l'évaluation de la vulnérabilité des migrant·e·s (autorisation du séjour, accès au travail, distribution des ressources et des moyens destinés à l'accueil et à l'insertion des migrant·e·s, etc.). Dans ce processus de décentralisation et de délégation, parfois chaotique et difficilement compréhensible pour les personnes migrantes, la gouvernance locale se définit non seulement par le chevauchement des compétences entre acteur·rice·s public·que·s et privé·e·s, mais aussi par l'intervention de professionnel·le·s libéraux·ales, d'associations ou de réseaux citoyens.

Comme le montrent les politiques et les programmes mis en place sur différents territoires (Union européenne/UE, CEDEAO, etc.), l'accueil des migrant·e·s et des réfugié·e·s devient un enjeu économique majeur pour les entreprises de la solidarité et les associations ayant une délégation de service public leur permettant à l'occasion d'en tirer des profits. Cela provoque une situation concurrentielle où les institutions chargées de l'accueil optent pour une prise en charge « bon marché » au détriment des besoins de protection ou d'accompagnement des personnes étrangères concernées.

Par ailleurs, dans certains pays en développement, les acteur·rice·s politiques et économiques cherchent à nouer des liens avec leurs expatrié·e·s afin de trouver des ressources financières et politiques : ils mettent en œuvre des stratégies de mobilisation transnationale afin de collecter des ressources pour la réalisation de projets de développement. Là encore, les municipalités deviennent un maillon-clé, aux côtés des organisations de la société civile, pour la mise en œuvre de politiques de développement plus large.

Que ce soit dans le cadre de politiques de gestion des flux ou de prise en charge des personnes dans les pays d'accueil, les espaces de transit ou les pays de départ, les conséquences des gouvernances locales des migrations dans leurs différentes dimensions (économique, sociale, juridique, spatiale) seront un objet d'étude et d'analyse important dans le cadre de cet axe. Et pour mieux mettre en perspective les dimensions « privilégiées » et « contraintes » qui construisent les expériences migratoires, il s'agira de s'intéresser aux inégalités d'accès à la mobilité à travers des approches locales de la frontière, à l'exemple de celle entre le Maroc et l'Espagne (UE) avec d'un côté les parcours des camping-caristes européen·ne·s, revenant ou partant vers le Maroc, et de l'autre des exilé·e·s bloqués au Maroc et tentant de passer irrégulièrement la frontière.

À l'échelon régional, l'UE tente, à l'appui de divers cadres politiques tels les partenariats pour la mobilité ou le pacte européen sur la migration et l'asile, de réorganiser ses relations avec ses États membres ainsi qu'avec les « pays périphériques » dans le but d'externaliser les contrôles migratoires au-delà de ses frontières. Les travaux abordant ces questions s'intéressent au rôle d'État-tampon que les pays frontaliers à l'UE se sont progressivement vu attribuer depuis les années 2000 et mettent au jour les modalités que prennent ces diverses formes de coopération. Que ce soit au travers de projets élaborés dans le cadre de jumelages institutionnels (programmes de réinstallation, de relocalisation, etc.), de dialogues privilégiés avec les pays concernés, de la mise en place de dispositifs d'enfermement, ou de la conclusion d'accords de réadmission et d'accords de travail, la régionalisation de la gouvernance des migrations aménage néanmoins les politiques et les cadres législatifs nationaux par des pratiques locales différenciées. L'analyse de ces divers processus est de comprendre les liens qui s'établissent avec les diverses stratégies des migrant·e·s.

- Catégorisations migratoires et vulnérabilités

Depuis les années 1970, la production législative a eu comme effet la précarisation d'un grand nombre de personnes migrantes, en parallèle à la construction administrative, politique et médiatique contemporaine de la figure du·de la migrant·e sans-papiers, irrégulier·ère ou clandestin·ne[10]. Peu à peu, les voies de la migration dite « régulière » se sont restreintes dans différents espaces du monde. Dans l'Union européenne, la mise en œuvre graduelle d'une législation commune prévue pour lutter contre l'immigration dite « irrégulière » et pour contrôler les flux d'entrées des migrant·e·s n'a pas toujours eu les effets escomptés, à savoir la diminution du nombre d'arrivées. Elle a surtout conduit les personnes migrantes vers des assignations catégorielles qui ne tiennent pas compte de leurs trajectoires et de leurs expériences.

La réalité est que les migrant·e·s, volontaires ou forcé·e·s, se voient davantage confronté·e·s à une série d'obstacles juridiques et administratifs dans leur détermination à poursuivre leurs parcours migratoires. Ainsi nombre de ces personnes sont contraintes de se présenter dans une des catégories de migrant·e·s vulnérables plus ou moins tolérées dans l'espace européen comme les demandeur·euse·s d'asile et/ou mineur·e·s non accompagné·e·s. Ces législations restrictives et les subterfuges légaux, dérogations et pratiques établies par les autorités pour « aller vers une meilleure gestion des migrations » entraînent diverses formes de précarité et de mise en danger des exilé·e·s (qu'ils·elles soient véritablement vulnérables ou non) ainsi que des adaptations de leurs récits aux critères et aux conditions posés par le cadre législatif. Il convient alors de s'intéresser aux conséquences de ces politiques, que ce soit à partir de leurs aspects néfastes (traitements inhumains et dégradants des personnes, morts en migration, etc.) ou de ceux plus salutaires (opérations de sauvetage, aides, octroi d'un titre de séjour, etc.).

Les travaux auront pour objectifs d'analyser la pertinence des catégories de migrant·e·s autorisé·e·s et les effets délétères de l'application d'un cadre normatif censé protéger et qui au contraire est bien souvent générateur de vulnérabilité. Dans cette perspective, nous nous intéresserons également aux stratégies développées par les personnes pour faire face aux contraintes rencontrées durant leurs parcours, rappelant que les formes de catégorisation peuvent être poreuses, très fluctuantes et mobilisées de manière différenciée pendant la migration.

- (In)hospitalités et mobilisations

Les processus relatifs au peuplement des territoires sont liés à des normes très variées sur l'habitat, l'urbanisme, le droit foncier (urbain et rural), les aides sociales, sanitaires et éducatives, etc. Dans ces dynamiques, les parcours des migrant·e·s sont ponctués d'étapes résidentielles plus ou moins longues, effectuées dans des logements informels (camions, cabanes, tentes, squats, etc.), des établissements collectifs ou des habitats individuels.

Les logements informels, parce que non reconnus comme tels par les institutions publiques, rendent difficile une installation durable. Cet habitat, qui n'est pas le fait exclusif des migrant·e·s, fait l'objet de mobilisations collectives pour défendre des manières de vivre associées à ces logements et pour faire valoir l'accès à certains droits fondamentaux (au logement, à la santé ou à l'éducation). Cette analyse, à la croisée de la géographie, de la sociologie et du droit, vise à montrer comment les transformations des modes de vie contribuent à interroger les catégories du droit et celles de la statistique. L'occupation de certains lieux tels des espaces ruraux périphériques, des interstices urbains ou des espaces frontaliers, est envisagée comme une scène de conflits et/ou d'ententes entre acteur·rice·s, qui peut faire évoluer les relations entre les habitant·e·s ainsi que le cadre normatif. Ces évolutions peuvent à leur tour engendrer des réflexions qui redéfinissent les catégories statistiques de l'habitat. L'approche par ces espaces de confrontation ou de collusion permet en outre de s'intéresser aux dynamiques sociales et spatiales des populations migrantes, dont les normes de fonctionnement sur le registre de la vulnérabilité entrent en tension avec les manières de vivre (modes d'habiter et de faire famille) d'autres personnes.

Les établissements collectifs, dont les formes se sont multipliées au cours des cinq dernières années, notamment pour les personnes en quête de protection ou de passage sur les territoires des États[11],

---

[10] Cette situation n'est pas nouvelle, elle a par exemple existé durant la période de l'entre-deux-guerres. Néanmoins la construction de l'Union européenne a complexifié les procédures relatives à l'entrée et au séjour des étranger·ère·s.

[11] France (CAO : centre d'accueil et d'orientation ; HUDA : hébergement d'urgence des demandeur·euse·s d'asile ; CADA : centre d'accueil pour demandeur·euse·s d'asile ; etc.) ; Italie (SPRAR :

mettent à mal l'hypothèse d'une typologie claire des lieux d'accueil établis par les gouvernements, qui semblent avoir des difficultés à concevoir et à organiser l'accueil des populations migrantes. Que les différent·e·s acteur·rice·s considèrent ces mesures comme adéquates ou coercitives, elles ont nécessairement des impacts sur la vie des quartiers ou des communes qu'elles viennent dynamiser ou troubler. Souvent dispersés géographiquement, ces hébergements peuvent aussi être vus comme des solutions aux tensions migratoires qui s'opèrent ailleurs. Mais au-delà de ces processus de dispersion, il importe également de s'intéresser aux capacités d'agir des populations migrantes assignées dans des catégories sociales, juridiques et administratives voire sexuées, et ce avec ou sans les acteur·rice·s environnant·e·s.

La mise en œuvre des politiques migratoires ne cesse de générer des mouvements de contestation multiformes, prenant appui sur des solidarités migrant·e·s/non-migrant·e·s dans les pays d'accueil et d'origine. Ces contestations peuvent être soutenues par des acteur·rice·s locaux·ales ou transnationaux·ales aussi divers que des associations pro-immigration, des initiatives individuelles ou collectives spontanées ou des réseaux diasporiques. Ensemble, ils forment des champs de contestation qui peuvent influencer la définition des normes elles-mêmes mais surtout leur application. Les associations de défense des droits des migrant·e·s, qu'elles soient animées par des migrant·e·s eux·elles-mêmes ou des citoyen·ne·s des pays d'accueil, sont amenées à développer des stratégies de résistance/contournement face à des cadres législatifs de plus en plus restrictifs. Elles peuvent découler de pratiques informelles aux marges de la légalité (accueils citoyens, soutien ou accompagnement matériel des migrant·e·s, etc.) ou s'appuyer sur différentes institutions internationales ou nationales de défense des droits de l'Homme (Cour européenne des droits de l'Homme, Défenseurs des Droits, Comités des Nations unies, etc.). Ces mobilisations – initialement axées sur l'action solidaire – constituent des lieux d'observation privilégiés dans un processus de production d'un savoir alternatif sur les migrations. Leur analyse pose à nouveau la question de la relation entre savoir et pouvoir qui s'articule à partir d'un triptyque savoirs militants/savoirs académiques/savoirs politico-administratifs.

Les dispositifs relatifs aux contrôles des migrations, imaginés et mis en place par les gouvernements peuvent aussi avoir comme conséquence la constitution de groupes considérés comme « très agissants ». Ainsi, dans le prolongement des travaux sur l'autonomie (Ma Mung, 1999) qui marquent un positionnement au sein d'un environnement social, seront analysés les groupes ou individus qui ont plus ou moins connaissances des théories et travaux anarchistes, et s'en inspirent dans leurs actions Dans cette perspective, il s'agira de s'intéresser à la façon dont ces personnes qui contestent ou cherchent à contourner les règles édictées par les politiques migratoires se détachent d'autres environnements sociaux (associatifs, syndicaux, etc.). Comprendre le multipositionnement et le « tiraillement » des individus, autour de la notion de « tension » permet aussi d'étudier l'articulation entre le cadre des dispositions sociales individuelles et les différentes structures et forces sociales qui s'imposent aux personnes. On explorera également les relations entre ces mouvements et le droit en étudiant les régimes de gouvernement mis en place, notamment l'usage des lois et des discours anti-terroristes à des fins de répression politique et de reconfiguration des relations entre les sociétés et les États.

La normalisation incertaine des espaces de la migration

Le déploiement spatial des systèmes normatifs étatiques révèle l'existence d'espaces particuliers, qu'ils fassent l'objet de dispositifs normatifs spécifiques ou, qu'au contraire, les normes y perdent leur pouvoir régulateur. L'objectif est ici d'analyser ces processus normatifs sous deux dimensions : d'une part les espaces de la marginalité (espaces frontaliers et interlopes), d'autre part les espaces localisés au cœur des sociétés d'accueil (espaces de l'hospitalité). Ils seront analysés sous l'angle de la production du droit, de son évolution et de son application. Ce sous-axe entend aussi approfondir la problématique du décalage entre normes et expériences migratoires. Notre attention se portera particulièrement sur les marges des systèmes normatifs et rassemblera à la fois des recherches académiques et des recherches impliquées dans l'action et donc dans les processus normatifs eux-mêmes.

---

système de protection pour demandeur·euse·s d'asile et réfugié·e·s ; CPSA : centres de premiers secours et accueil ; CARA : centre d'accueil pour demandeur·euse·s d'asile ; etc.)

- Frontières et routes migratoires comme déploiements normatifs spécifiques

Les frontières constituent l'entrée privilégiée de ce sous-axe. Longtemps attributs exclusifs des États, les frontières se diversifient, qu'il s'agisse des frontières des proto-États, des frontières contestées des États en guerre voire de celles plus officielles de l'Union européenne ou de l'espace Schengen. Elles révèlent l'affaiblissement ou le changement de forme des États et ses conséquences tant sur les reconfigurations migratoires dans des régions du monde en mutation permanente, que sur l'émergence de lieux de polarisation, d'attente et de transit. En contexte conflictuel, la fonctionnalité première de la frontière étatique se trouve détournée. Contrebande, passage clandestin de migrant·e·s ou de combattant·e·s, mode de gestion différenciée des autorités politico-militaires qui en ont la charge, montrent qu'il existe une autre « réalité frontalière ». Porter notre regard sur la partie « cachée » des phénomènes transfrontaliers pourrait apparaître comme un apport heuristique à cette notion de frontière. Comment réinterroger la fabrique de nos frontières à travers les producteur·rice·s aussi bien que les destinataires du droit (États, migrant·e·s, associatif·ve·s, réseaux de migration clandestins, réseaux criminels, etc.) et comment tout cela peut-il conduire à repenser la question des frontières ?

Du point de vue des migrant·e·s, la frontière constitue une étape-clé de leur parcours. Véritable nœud structurant la migration, la frontière est un lieu de rupture existentielle dans la mesure où elle peut induire un changement de statut, quelle que soit l'étiquette que l'administration attribue aux exilé·e·s (étranger·ère·s en situation irrégulière, demandeur·euse·s d'asile, mineur·e·s non accompagné·e·s, etc.). Plus largement, considérant le parcours migratoire comme une séquence d'événements, l'objectif est ici de repérer et de retenir les lieux qui concourent à une mise en vulnérabilité des migrant·e·s. La route est considérée comme un marqueur spatial des trajectoires migratoires. L'approche par le droit porte encore pour l'essentiel sur l'analyse de la situation des immigré·e·s dans l'État de destination et considère parfois les candidat·e·s à l'émigration dans l'État de départ. En revanche, il est moins fréquent de considérer l'état du·de la migrant·e au cours de son parcours migratoire. Cette interrogation sera en priorité étudiée en s'appuyant sur des parcours spécifiques de migrations (migrations aériennes, maritimes et/ou terrestres), sur des domaines particuliers (conditions de logement, de travail, accès à la santé, au juge, à la détention, etc.) ou sur des catégories de personnes spécialement exposées (enfants, femmes, etc.).

Les acteur·rice·s de la migration et les normes juridiques sont en interaction évolutive ; le mouvement des un·e·s est susceptible d'entraîner celui des autres : à une migration nouvelle répondent parfois de nouvelles règles juridiques, et vice versa. Cette interdépendance des acteur·rice·s permet d'envisager un modèle géographique de la réalité juridique des migrations afin de cerner et de comprendre la complexité du droit par la modélisation cartographique (cf. axe 3).

- Les espaces des marges liés à des dynamiques normatives structurant les migrations

Il existe une catégorie d'espaces frontaliers pour lesquels les systèmes normatifs ne sont pas officiellement définis. Ces espaces incertains du droit (les proto-États aux bordures de l'Union européenne ou au Moyen-Orient en plein morcellement, les espaces d'implantation précaires tels que Calais, Briançon ou les présides espagnoles de Ceuta et Melilla, les routes chaotiques de la migration, etc.), sont les lieux d'observation et d'analyse du hiatus existant entre les normes, comme réalité visée, et la réalité vécue par les migrant·e·s. Ces espaces, lieux de formation de l'expérience en migration, et d'une inscription spatiale des trajectoires sont aussi des lieux où se dégagent des processus normatifs marquant des dynamiques migratoires contemporaines. Par exemple, il n'est pas rare qu'une région autonome ou qu'un quasi-État produisent ses propres règles en matière de politique migratoire et de gestion des migrant·e·s installé·e·s sur son territoire. Elles peuvent répondre à des logiques locales qui ne tiennent pas compte du droit international.

Par extension, la prise en compte de ces espaces « incertains » permet le développement d'une approche géopolitique « transterritoriale » d'un nouveau genre, appelant à sortir de l'analyse géopolitique fondée sur l'inter-étatique. Notre analyse portera le regard sur les conséquences en matière de reconfigurations migratoires que l'affaiblissement de certains États peut avoir dans certaines régions du monde en mutation permanente (ex. Moyen-Orient, corne de l'Afrique) ; mais aussi sur l'émergence de lieux de polarisation, d'attente et de transit. Les mutations géopolitiques – suite à l'effondrement de certains États – ainsi que les conflits armés réactivent des dynamiques historiques de nature sociale, culturelle, religieuse, économique (avec l'articulation de liens formels

et informels) aux marges des États traditionnels dans des régions transfrontalières. Historiquement, les circulations au Moyen-Orient, par exemple, ne se placent pas dans une asymétrie Nord/Sud mais « à cheval » sur des frontières d'États voisins. Le modèle d'État-nation ne rend pas compte de la réalité des réseaux migratoires, car les systèmes de circulation sont parfois antérieurs aux frontières mises en place récemment dans la région.

L'étude des frontières, des espaces émergeants en voie d'autonomisation qui les bordent et des circulations (légales ou clandestines) qui les traversent en période de conflit ou non est un élément de compréhension des enjeux géopolitiques et des mutations en cours dans plusieurs régions du monde. Cette approche pourra se construire sur la base d'une comparaison entre le Kurdistan irakien, la Transnistrie, Chypre nord, la Crimée, etc. La collaboration avec les juristes pourrait être fructueuse sur la critique des normes et des catégories officielles et sur la construction législative dans le cadre de ces États en formation.

❖ Axe 3 - Les représentations des spatialités migratoires

Le développement de ce nouvel axe prend acte d'une dynamique ancienne au sein de l'équipe autour des représentations des migrations. Il encourage la poursuite des réflexions et pratiques de recherche autour de la cartographie et les inscrivent dans une réflexion plus large sur les divers modes de représentations des spatialités migratoires.

J. B. Harley pointait en 1990 une « crise de la représentation » qu'il identifiait comme liée à l'absence de dimension sociale dans la théorie cartographique et à la négation des enjeux sociaux contenus dans les cartes. Au commencement des transformations des techniques de représentations liées aux nouvelles technologies, il en appelait à la cartographie comme vecteur de connaissances géographiques démocratiques et humanistes. Trente ans plus tard, alors que l'évolution des outils de représentation et de communication marquent l'ensemble des mondes sociaux, le travail des représentations – la façon dont elles (nous) travaillent – nous apparait comme un enjeu majeur de la compréhension des migrations internationales. Il importe alors d'étudier les représentations des spatialités migratoires et de réfléchir à leur « heuristicité ».

Toutes les sciences humaines et sociales ont à traiter de représentations, bien qu'elles les définissent différemment (Sperber, 2003). Assumant un projet interdisciplinaire, nous nous appuyons sur la pluralité de ces conceptualisations et retenons l'importance de considérer la circulation et la transformation des types de représentations : depuis les représentations mentales qui se forment chez les individus, vers leur communication, et lorsqu'elles sont communiquées de façon répétée, leur distribution dans un groupe entier, en faisant des représentations collectives, ou culturelles. L'objet de cet axe est de saisir cette « fabrique » des représentations, lorsqu'elle interagit avec les spatialités migratoires. Ce concept de spatialités (Levy et Lussault, 2003) migratoires est entendu (1) en un sens général comme la dimension spatiale de l'expérience migratoire ; (2) et plus spécifiquement comme la dimension spatiale des actions réalisées par les divers acteur·rice·s de la migration, du contrôle à la solidarité, en passant par la médiatisation. Ce concept est donc interrogé, selon deux acceptions, au regard des représentations produites par les migrant·e·s eux·elles-mêmes et par tou·te·s les autres acteur·rice·s de la migration.

L'analyse de l'interaction entre représentation et spatialité migratoire repose sur une approche conjuguant constamment matérialité et imaginaire pour la compréhension des phénomènes sociaux (Chivallon, 2018)[12]. Cela nous aide à penser la maîtrise des représentations des migrations comme un enjeu d'exercice d'un pouvoir et à identifier l'importance des ressources spatiales dans cet enjeu (Lefebvre, 1974). Nous interrogerons ainsi en quoi les représentations des spatialités migratoires par les acteur·rice·s de la migration – les migrant·e·s, les États, les agences internationales, les médias, la société civile internationale, régionale et locale voire les enseignant·e·s-chercheur·e·s – appellent de nouveaux questionnements scientifiques sur les modes de représentation des migrations et leurs enjeux sociaux, spatiaux et politiques.

Les travaux au sein de cet axe s'organiseront autour de (1) l'analyse des représentations sociales, politiques et médiatiques des spatialités migratoires à différentes échelles, à partir d'une pluralité de corpus (2) qui conduira à réinterroger nos propres pratiques de production de représentations de ces spatialités migratoires à partir de nos méthodes scientifiques.

---

[12] L'auteure s'appuie notamment sur l'approche de Castoriadis (1975) considérant comment les significations imaginaires sociales sont inscrites, incarnées, figurées dans les dispositifs matériels.

À la croisée des corpus

Le choix de créer un nouvel axe clairement consacré aux représentations répond en partie à l'identification de nouveaux corpus. Les applications mobiles, par exemple, sont devenues des supports de production et de mise en circulation intense d'images, souvent produites sur le parcours, par les migrant·e·s, pour d'autres migrant·e·s ou pour un réseau social dépassant largement le cadre familial ou communautaire. Alors que l'on peut parfois considérer que la cartographie classique propose « un rapport à l'espace vidé de ses vivants, un espace disponible que l'on peut conquérir et coloniser » (Aït-Touati et *al.*, 2019 : 4), ces formes de représentations émergeantes donnent à voir des espaces sous un regard situé : des espaces pratiqués, parcourus, vécus. Elles font ainsi passer ces images du côté du récit, et interrogent nos modalités de recueil et d'analyse et de ces récits. Considérer ces images circulantes – dont le caractère nouveau est aussi à mettre en question – n'implique pas de laisser de côté, ni les documents classiquement étudiés, tels que les sources institutionnelles, médiatiques ou archivistiques, ni le recueil d'observations et de récits sur le terrain. Au contraire, notre démarche propose un croisement des différents corpus donnant accès aux récits et situations migratoires à l'image de ce qui est fait auprès des jeunes migrant·e·s en valorisant leur expérience migratoire. Nous posons l'hypothèse que c'est par ce croisement de corpus que peuvent s'identifier des processus de construction et de modification sur le temps long de représentations qui marquent profondément la façon dont les sociétés contemporaines envisagent les phénomènes migratoires. Les travaux à venir souhaitent ainsi engager une exploration des échos et des écarts (1) entre les représentations produites par différents acteur·rice·s (par exemple : mise en perspective de photographies de la vie quotidienne dans un camp diffusées sur un réseau social par un·e migrant·e et de photographies de communication de l'institution de gestion du camp) et (2) entre ces représentations multiples et les observations de terrain. Cette démarche doit nous aider à renouveler notre compréhension du rôle de différents acteur·rice·s dans la production des spatialités migratoires, à travers les savoir-faire, les stratégies et rapports de forces qui s'expriment à travers les processus de représentation. Le caractère labile et volubile des images et l'analyse scientifique que nous voulons continuer de développer autour d'elles nous semblent aussi, en articulation notamment avec l'axe 1, une entrée particulièrement pertinente pour (ré)interroger les concepts spatiaux de l'analyse des migrations tels que le transnationalisme ou les diasporas[13].

- Représentations médiatiques et institutionnelles

Structurant et jalonnant l'espace dans lequel se déploient les flux migratoires, les institutions politiques locales, nationales, internationales ainsi que les médias, tiennent un rôle important dans le processus de construction des représentations publiques des migrations. Le discours et les images diffusées participent à la création d'un imaginaire social collectif rendu facilement accessible et influant grâce à l'étendue des réseaux de diffusion de ces acteur·rice·s institutionnels. Certains médias et institutions construisent ainsi un discours officiel qui nourrit le débat public et influence la manière dont les acteur·rice·s des migrations – et plus largement les citoyen·ne·s – perçoivent et se représentent ces diverses situations migratoires.

Les médias mettent ainsi en scène des situations migratoires individuelles et collectives qui oscillent entre volonté de visibilité, logiques culturelles, économiques, politiques et revendicatives. Ces mises en scène sont observables au travers des images et des représentations médiatiques, des éléments matériels et symboliques véhiculés notamment sur des pratiques culturelles et professionnelles, des origines ethniques, des traits et pratiques religieuses, des appartenances géographiques, etc.

Ces données sont rendues accessibles au grand public via les « Data Centers » et les « Big Data » privés et publics qui centralisent articles et photos diffusées par la presse et par les multiples canaux de communication. Ces ressources permettent d'illustrer les discours de gouvernance de la migration portés par les États et les agences internationales. L'étude des ressources produites par les institutions politiques et médiatiques permettra ainsi d'interroger des processus portés à la fois par des auteur·rice·s des représentations et par des protagonistes de la mise en œuvre des politiques migratoires internationales.

---

[13] En effet, si ces concepts ont souvent été interrogés au prisme de pratiques de mobilités de personnes, de marchandises, d'information, d'argent, et plus globalement de maintien de lien à distance, la circulation grandissante d'images en constitue une des actualisations les plus fortes.

- Réseaux sociaux numériques : des représentations utilisées et véhiculées

Qu'il s'agisse de parcours migratoires en train de se faire ou d'une analyse rétrospective de ces itinéraires, il s'agit ici d'étudier les représentations produites dans le cadre des réseaux sociaux numériques, et les récits qu'elles sous-tendent. L'objectif est d'observer d'une part les voies de circulation de ces récits, des mises en scène de soi et/ou de celles et ceux avec qui on circule ou on vit (Schmoll, 2020), leurs représentations et références mobilisées par les acteur·rice·s et groupes d'acteur·rice·s ; et d'autre part d'appréhender à partir de ces outils de communication – tant sur un plan technique, sémiotique que disciplinaire – les évolutions et les enjeux de ces situations migratoires.

Si l'importante mobilité des images grâce aux réseaux sociaux numériques augmente considérablement leur visibilité, elle permet également d'étendre les représentations culturelles, politiques, religieuses des diasporas et des communautés transnationales à travers les pays d'accueil. Les diffusions rapides de ces images permettent une réduction de l'espace-temps et des périodes d'absence de nouvelles ou de contact virtuel (visio) entre les migrant·e·s et leurs proches situés dans les lieux de départ, de transit ou de destination. Le travail sur les corpus d'images circulantes offre ainsi la possibilité d'aborder les mécanismes de construction du transnationalisme en lui donnant une réalité imaginée, un corps symbolique qui existe à travers différents lieux dans un espace dépassant les frontières, non-continu, dans lequel se construit une unité iconographique.

Ces images circulantes permettent de déconstruire les représentations trop souvent véhiculées par les médias, de renseigner les moments hors enquête en donnant accès à l'intime et constituent également des éléments-clefs pour mieux comprendre la construction du parcours migratoire et les lieux d'ancrages qui le jalonnent. Utiliser les réseaux sociaux numériques ne constitue donc pas une alternative au terrain, mais apporte une dimension supplémentaire aux travaux sur les migrations.

Ces outils questionnent doublement le travail de recherche puisque pénétrer dans l'intimité des enquêté·e·s permet aussi d'observer les changements qui s'opèrent dans les parcours migratoires. L'étude de ces images conduit aussi à voir les décalages entre les discours-entretiens/observations qui mettent en coprésence chercheurs et enquêtés d'une part, et une pseudo-réalité du parcours délivrée par les images d'autre part. L'accès à ces espaces privés pose évidemment la question éthique de l'utilisation de ces matériaux. Contrairement aux représentations produites par les médias et les institutions destinées à être diffusées largement, les représentations privées / intimes issues des réseaux sociaux sont généralement partagées dans un cadre défini et normalement inaccessible à ceux qui n'en sont pas destinataires. L'accès à ces représentations peut passer par un intense travail de terrain et de proximité avec les enquêté·e·s pour développer une relation de confiance. La construction de ce corpus nécessite donc une présence de terrain se déclinant sur un temps long permettant de sortir la migration de l'instantanéité des rapports de force politiques et de l'instrumentalisation de ces flux qui participent à la construction des représentations et de l'imaginaire occidental de la migration.

- Archives : des calques de compréhension des migrations sur le temps long

Dans la continuité des travaux entamés au cours des années précédentes, une exploitation d'archives administratives, associatives ou encore personnelles transcrivant des récits de la migration ou des situations migratoires continuera d'être menée dans une perspective heuristique. Cette approche archivistique entend considérer ensemble le double intérêt des archives (1) dans l'accès qu'elles donnent à un contenu historique sur des situations migratoires, et (2) dans la connaissance qu'elles renseignent sur la façon de représenter les migrations, pour tel ou tel acteurs, à une période donnée. On considère ici les spatialités migratoires sur le temps long, envisageant les périodes successives comme une superposition de calques que le temps n'aurait cesser de compiler, et dont les paysages actuels n'offriraient que les dernières copies, avec parfois la présence d'héritages plus anciens. Pour comprendre et analyser l'évolution de ces spatialités, ou bien saisir la manière dont elles étaient composées à des périodes antérieures, il s'agit alors d'aller chercher ou imaginer les calques disparus dans les archives, les livres, etc. En incluant le paramètre du temps et en superposant des territoires de vie, on cherche à montrer et à mieux saisir la complexification des espaces. Un effort particulier sera mené pour mettre en perspective sources archivistiques du passé et documents relatifs aux migrations récentes. Il s'agirait ainsi d'appréhender la manière dont des éléments historiques participent à la connaissance des

migrations mais surtout aux représentations de phénomènes migratoires contemporains. À titre d'exemple, cette approche archivistique permet d'appréhender les phénomènes migratoires au prisme des pratiques d'État, qu'il s'agisse, par exemple, du rôle de l'administration dans la définition des politiques d'immigration (Laurens, 2009), ou des stratégies de déplacements forcés qui scandent les conflits du 20ème siècle (Gerlach, 2009). En la matière, l'étude des pratiques de transferts et d'encampement de civils pendant les guerres de décolonisation, permet d'éclairer l'émergence d'enjeux liés à la mobilité contrainte dans les guerres asymétriques et irrégulières, qui dominent aujourd'hui le champ des conflictualités armées. Aussi, il s'agit de tirer parti de la « paperasserie » pour comprendre d'une autre manière les récits ou situations insoupçonnés qu'elle recèle. Par exemple après que la personne migrante, poussée par une nécessité de l'existence, s'est adressée à l'administration et s'est expliquée d'un vécu que d'ordinaire elle n'exprime pas.

- Les matériaux empiriques issus du terrain : (co)produire des représentations durant l'enquête ?

Parmi les matériaux permettant d'accéder à la compréhension des spatialités migratoires, les données issues d'enquêtes de terrain constituent l'un des corpus les plus travaillés par les membres du laboratoire. Ces matériaux, produits principalement dans le cadre d'observations et d'entretiens menés selon différentes modalités méthodologiques, constituent eux-mêmes des supports de représentations des spatialités migratoires très hétérogènes et riches. Nous entendons poursuivre ces travaux de terrain en prêtant attention à la diversité des méthodes permettant l'appréhension des situations migratoires, notamment à travers le recueil de la parole des personnes migrantes.

Dans ce cadre, l'approche biographique à travers les matrices notamment – approche anciennement menée au sein du laboratoire et devenue centrale parmi les méthodes des études migratoires – constitue un dispositif de représentation synthétique des spatio-temporalités individuelles dont nous souhaitons poursuivre l'usage. D'autres procédés de recueil de la parole mobilisant des outils de médiation avec les personnes enquêtées se sont largement développés en sciences sociales, en outre pour l'analyse des expériences migratoires. Certains mobilisent comme support de médiation des représentations existantes, comme des photographies, permettant de susciter la mémoire des participant·e·s (Étiemble et Morillon, 2011), ou encore des cartes, pour introduire les lieux, les espaces au cœur des échanges. D'autres méthodes ouvrent vers la co-construction, avec les personnes enquêtées (Mekdjian et Olmédo, 2016), des représentations de leurs expériences de l'espace, par la production de cartes mentales ou sensibles, ou encore par l'utilisation de matériel audio-visuel mis à disposition aux participant·e·s pendant l'enquête. Ces entretiens ou enquêtes « augmentés » par ces dispositifs, posent la question de leur formalisation, de leur reproductibilité, et ouvrent vers l'analyse et l'intégration des émotions et des sensations dans les représentations des expériences migratoires (Campos-Delgado, 2019).

Aux côtés des entretiens, observations et notes prises sur le terrain, les photographies et films produits par l'enquêteur·rice permettent de mieux comprendre la façon dont les espaces migratoires s'organisent et d'observer par exemple les infrastructures dans lesquelles les personnes sont amenées à vivre ou à séjourner (type de bâtiment utilisé, aménagement intérieur, etc.). Nous avons parfois affaire à une géographie de l'éphémère, il s'agit alors de garder une trace, de faire des photographies comme le·la géomètre peut faire des relevés topographiques d'un espace. En sachant que pour certains espaces en émergence ou dont la durée est brève, les contours ou les dispositions des éléments qui les caractérisent ne sont pas toujours bien définis, il convient en conséquence d'être prudent·e dans les représentations effectuées.

La diversité des représentations (co)produites durant les enquêtes de terrain, combinée aux autres corpus mobilisés constituent les matières premières de la production de représentations scientifiques interrogées dans la seconde partie de ce nouvel axe.

Dans la fabrique des représentations

La cartographie s'illustre depuis quelques années comme une pratique où se rencontrent des mondes aussi différents que celui de l'art, de l'activisme, de l'éducation populaire et de la recherche. Pour figurer aussi bien les transformations de l'Anthropocène[14] que les crises politiques[15],

[14] Atlas Feral (feralatlas.org)
[15] This is not an Atlas (https://notanatlas.org/book/)

des initiatives de création et de collections – papiers, multimédia, performances, spectacles vivants etc. – associent cartographie, photographie, ou encore dessins, pour construire des mises en perspectives, des espaces de recherche participatifs, ou encore pour communiquer selon des formats hybrides les résultats des recherches récentes. Les membres du laboratoire ont depuis longtemps investi une pluralité de réseaux mettant les savoirs sur les migrations au cœur de ce types de dynamiques de co-construction et de diffusion : ateliers de cartographie expérimentale (Mekdjian et Amilhat Szary, 2015)[16], ouvrages (Migreurop, 2017), expositions (Przybyl et Soupa, 2017 ; Arlais et *al*., 2018), etc. Convaincue que ces démarches sont à développer, l'équipe se donne, à travers la formulation de ce nouvel axe, les moyens d'interroger de façon globale et réflexive nos pratiques, d'un point de vue de leur participation à la fabrique des représentations migratoires.

L'objectif se situe ici dans l'articulation d'une double démarche, à la fois de mise en œuvre pratique et d'analyse des processus de représentation qui s'illustrent à différentes étapes de la recherche sur les phénomènes migratoires. Il s'agit ainsi de mobiliser les images comme supports d'exploration, d'invention et de découvertes qui renouvellent les représentations des spatialités migratoires. Comme une toile de fond, support de chacun des autres axes, l'objectif est aussi de fournir un cadre aux interrogations épistémologiques, méthodologiques et éthiques qui sont en jeu dans la mise en visibilité des migrations. Cette réflexivité s'articule avec la mise en œuvre empirique des procédés de représentations, notamment à travers des projets cartographiques de grande ampleur.

- Explorer, inventer et découvrir des formes de représentation

L'histoire de la cartographie des migrations montre comment l'évolution des représentations visuelles s'articule à celles des phénomènes représentés eux-mêmes, mais aussi à celles des imaginaires présents de façon diffuse dans les sociétés. Poursuivant les dynamiques exploratoires dans lesquelles se sont déjà investi·e·s plusieurs membres du laboratoire (ateliers cartographiques, projets de recherche, etc.) nous souhaitons non seulement interroger l'uniformité des représentations cartographiques et visuelles des migrations, mais aussi contribuer à en explorer de nouvelles. La représentation visuelle, comme toute opération de sélection et de formalisation d'une information pour la transmettre amène généralement à une simplification graphique des phénomènes et des situations. En explorant la diversité des modes de formalisation, *via* l'interdisciplinarité, l'ouverture aux sphères non-académiques et la co-création des savoirs avec les participants des enquêtes, il s'agit aussi d'interroger les marges de cette formalisation. À partir de quand une représentation est-elle « faussée » ?

- Rendre visible ? Interroger l'épistémologie, la méthodologie et l'éthique des représentations des spatialités

Si les travaux relatifs aux représentations cartographiques des migrations internationales se sont dotés de nouveaux outils (logiciels libres, applications qui permettent de partager des informations et de construire des collaborations réticulaires, etc.), ils sont également marqués par le fait qu'ils ne résultent plus de la seule sphère d'action des expert·e·s. La création de représentations avec ou par des non-cartographes impose un renouvellement des méthodes et des questionnements. En effet ces « cartographies indisciplinées » (Crampton et Krygier, 2006) ou ces néocartographies pour nommer ces représentations des *outsiders*, doivent aller au-delà de leurs seules démarches utilitaires et en proposer une dimension réflexive (Palsky, 2013).

En tenant compte des atouts et des limites de ces diverses représentations, il s'agit également de questionner les cadres théoriques et conceptuels des migrations internationales. Les représentations des migrations internationales peuvent en effet aider à réinterroger les territoires et les frontières dans leur conception classique mais également les formes de catégorisation (demandeur·euse·s d'asile, réfugié·e·s, étranger·ère·s, immigré·e·s, exilé·e·s ou migrant·e·s selon la terminologie adoptée) utilisés dans la production des savoirs, voire les types de relations qui s'opèrent entre les différents acteur·rice·s, etc. (Bacon, Clochard, Honoré et *al*., 2016). Mais ces interrogations pourraient aussi conduire dans le même temps à ce que ces représentations des migrations internationales soient à leur tour remises en cause dans leurs fondements. Reprenant la métaphore du ruban de Möbius, qui mentionne que, quel que soit le côté (cadres théoriques et

[16] Voir aussi les ateliers de cartographie expérimentale (http://migrinter.labo.univ-poitiers.fr/les-representations-des-migrations-seance-4/)

conceptuels/représentations) par lequel on souhaite introduire nos questionnements, on serait toujours sur la même face de ce ruban « interrogatif ». Ainsi il s'agit de reconsidérer les représentations « en regard du monde qu'elles sont censées décrire, et qu'elles façonnent dans le même temps » (Chollier et Ferretti : 14-15).

Parmi les enjeux éthiques relatifs aux diverses représentions qui touchent les migrations internationales, nous nous intéresserons notamment aux métadonnées. Il importe de questionner les informations qui permettent de mieux décrire les données ayant servi à la construction de ces diverses représentations. Les données peuvent en effet être incomplètes, imprécises, voire critiquables dans leur mode de construction, et ne montrer qu'une partie de la réalité. Dans certaines situations, elles peuvent être également issues de différentes sources. Ainsi il convient de réfléchir à l'accessibilité de l'intégrité des données (statistiques, récits de vie fragmentés, photographiques, etc.) qui ont permis de construire ces représentations et ce, afin de permettre, le cas échéant, à d'autres personnes de pouvoir réinterroger des faits, des évènements migratoires. Avec le temps, des données peuvent en effet être amendées, clarifiées et d'autres données peuvent venir infléchir des analyses. Pour mieux comprendre ces diverses représentations, l'accessibilité de l'intégrité des données est-elle possible, envisageable ? Ainsi, il sera important de réfléchir aux possibles mises en ligne des données – notamment celles relatives aux entretiens individuels, aux démarches qualitatives – qui ont servi notamment à faire des cartes.

- Cartographier : une approche structurante de la pratique collective et ouverte à la science

Peu de cartographies sont le résultat de démarches individuelles. Ainsi, au-delà des collaborations qui se mettent généralement en place, de manière épisodique ou continue, il s'agit de penser à ce que des projets cartographiques aient des effets structurants dans la dynamique de l'unité.

Ainsi il faudra travailler à la reconnaissance, dans la sphère académique et scientifique, des savoir-faire cartographiques relatifs aux questions migratoires :

- en lien avec la formation du master *Migrations internationales* (micro-projets, mémoires).

- en renforçant l'affichage public des différentes productions cartographiques et de représentations des phénomènes migratoires (Navigae, site Internet de Migrinter, expositions, etc.) pour mieux donner à sentir et percevoir la diversité des expériences migratoires.

- en développant des projets cartographiques informatifs, didactiques pour mieux comprendre et connaître des phénomènes migratoires, ce afin d'exposer la géographie des migrations au plus grand nombre (en lien avec la revue *e-migrinter*)

Avec ces cartes, il s'agit enfin de produire des « savoir-lire et des savoir-écrire engagés », des cartographies destinées à améliorer des situations humaines.

Références bibliographiques mentionnées dans le projet scientifique :

Aït-Touati F., Arènes A. et Grégoire A. (2019) *Terra forma. Manuel de cartographies potentielles*, Paris, Édition B42, 192 p.

Arlais M., Bacon L., Clochard O. et Rialland R. (2018) *Moving Beyond* Borders : la fabrique d'une œuvre scientifique, *Hommes & migrations, n°* 1322.

Bacon L., Clochard O., Honoré T., Lambert N., Mekdjian S et Rekacewicz P. (2016) Cartographier les mouvements migratoires, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 32, n°3-4, pp. 185-214

Bayart J.-F. (2010) *Les études postcoloniales, un carnaval académique*, Pais, Karthala, 126 p.

Bilge S. (2010) De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe, *L'Homme & la Société*, vol. 176-177, n°2, pp. 43-64.

Bancel N. et Blanchard P. (1998) *De l'indigène à l'immigré*, Paris, Gallimard, 128 p.

Blanchard E.I (2018) *Histoire de l'immigration algérienne en France*, Paris, Éditions La Découverte, Repères n° 705, 128 p.

Bonjour S. & Chauvin S. (2018) Social class, migration policy and migrant strategies: An introduction, *International Migration*, vol. 56, n° 4, pp. 5-18

Boubeker A., 2010, Abdelmalek Sayad, pionnier d'une sociologie de l'immigration postcoloniale, In Mbembe A., Vergès F., Bernault F., Boubeker A., Bancel N., Blanchard P., Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française, Paris, La Découverte, pp. 37-48.

Brisson T. (2018) *Décentrer l'Occident. Les intellectuels postcoloniaux, chinois, indiens et arabes, et la critique de la modernité*, Paris, La Découverte, 288 p.

Campos-Delgado A. (2019) Emotional geographies of irregular transmigrants' journeys, *Migration Studies*.

Chivallon C. (2008) L'espace, le réel et l'imaginaire : a-t-on encore besoin de la géographie culturelle ? *Annales de géographie*, n° 660-661, pp. 67-89.

Chollier A. et Ferretti F. (2016) *Élysée reclus. Écrits cartographiques*, Genève, éditions Héros-Limite, 206 p.

Chakrabarty D. (2009) *Provincialiser l'Europe : la pensée postcoloniale et la différence historique*, Paris, Édition Amsterdam, 381 p.

Cossée C., Miranda A., Ouali N., Séhili D. (Dir.) (2012) *Le genre au cœur des migrations*, Paris, Éditions Petra.

Crampton J.-W. et Krygier J. (2006) An Introduction to Critical Cartography, *ACME*, pp. 11-33

El Hinnawi E. (1985) *Environmental Refugees,* Nairobi, UNEP, 41p.

Étiemble A. et Morillon A. (2011) Usages et apports de la photographie dans la conduite d'entretien sur l'histoire et la mémoire de l'immigration. Auprès d'habitants d'un quartier périphérique de Rennes, *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, vol. 1, n° 1, pp. 53-77.

Fassa F., Lepinard É. & Roca I Escoda M. (2006) L'intersectionalité : pour une pensée contre hégémonique, *Journal of women's studies*, vol. 13, n°3.

Gerlach C. (2009) « Sustainable Violence: Mass Resettlement, Strategic Villages, and Militias in Anti-Guerrilla Warfare » *in* R. Bessel & C. Haake, *Removing Peoples. Forced Removal in the Modern World*, Oxford, Oxford University Press, pp. 361-393.

Gottlieb R. (2009) Where We Live, Work, Play… and Eat: Expanding the Environmental Justice Agenda, *Environmental Justice*, vol. 2, n°1, pp. 7-8.

Harley B. (1990) Cartography, ethics and social theory, *Cartographica: The International Journal for Geographic Information and Geovisualization*, vol. 27, n° 2, pp. 1-23.

Laurens S. (2009) Une politisation feutrée. Les hauts fonctionnaires et l'immigration en France, Paris, Belin.

Le Bigot B. (2017) *Penser les rapports aux lieux dans les mobilités privilégiées. Étude croisée des backpackers en Thaïlande et des hivernants au Maroc,* thèse soutenue le 29 mai 2017, à l'Université Paris 1.

Lefebvre H. (1974) *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 485 p.

Le Renard A. (2019) *Le privilège occidental. Travail, intimité et hiérarchies postcoloniales à Dubaï.* Presses de Sciences Po, « Académique », 272 p.

Levy J. et Lussault M. (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

Ma Mung E. (1999) *Autonomie, migrations, altérité*, dossier pour l'habilitation à diriger des recherches, 3 vol., 448 p. Poitiers, 14 septembre 1999. https://halshs.archives-ouvertes.fr/MIGRINTER/tel-00337679

Mekdjian S. et Olmedo E. (2016) Médier les récits de vie. Expérimentations de cartographies narratives et sensibles, *M@ppemonde*, n° 118, http://mappemonde.mgm.fr/118as2/

Mekdjian S. et Amilhat Szary A.-L. (2015) Cartographies traverses, des espaces où ne finit jamais d'arriver, *visionscarto*, https://visionscarto.net/cartographies-traverses.

Migreurop (2017) *Atlas des migrants en Europe. Approches critiques des politiques migratoires*, Paris, Armand Colin, 176 p.

Mormont M. (2008) Globalisations et écologisations des campagnes, *Études rurales*, n°183, pp. 143-160.

Palsky G. 2013) Cartographie participative, cartographie indisciplinée, *L'information géographique*, vol. 77, pp. 10-25.

Przybyl S. et Soupa F. (2017) Des expositions hors les murs : retour sur le projet Démineurs, *e-Migrinter*, n°15, https://doi.org/10.4000/e-migrinter.832 ;

Quashie H. (dir.) (2020) Couleur, ethnicisation et racialisation des chercheur·e·s dans l'enquête en sciences sociales, *Cahiers de l'Urmis*, n°19, https://journals.openedition.org/urmis/1783.

Rigouste M. (2009) *L'ennemi intérieur, la généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, La Découverte, 2009, 348 p.

Saïd Edward W. (1978) *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Le Seuil, 430 p.

Schmoll C. (2020) *Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée*, Paris, La Découverte, 248 p.

Sibeud E. (2004) Post-Colonial et Colonial Studies : enjeux et débats, *Revue d'histoire moderne & contemporaine,* n°51-4bis, pp. 87-95

Sperber D. (2003) « L'étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives » in Jodelet D. (dir.) *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 133-148.

Tarrius A. (1992) Les Fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales, Paris, L'Harmattan, Paris, 210 p.

Wihtol de Weden C. (2010) La question migratoire au XXIe siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales, Paris, Presse de Sciences Po.